

Initiatives ministérielles

d'autant plus qu'elle échappe par ailleurs aux considérations partisans.

Il est indubitable que dans le concert des nations, le Canada a raison d'intervenir pour résister à cette agression non provoquée, pour s'assurer que l'agresseur ne tire aucun profit de sa violence et pour redonner espoir aux victimes de cette agression.

Le 2 août, comme chacun sait, quelques heures avant l'aube, le gouvernement de l'Irak, sans avoir subi aucune provocation et sans se soucier des normes civilisées de conduite internationale, a dépêché en masse ses troupes pour envahir le Koweït. Profitant d'une supériorité écrasante, les forces irakiennes, fortes de 150 000 hommes, 1 200 chars et quelque 1 000 véhicules blindés, se sont rapidement emparées de Koweït City et ont occupé le siège du gouvernement.

Six jours plus tard, l'Irak, qui avait tout d'abord invoqué comme prétexte à son invasion qu'il aidait des révolutionnaires à s'échapper du Koweït pour fuir des dirigeants réactionnaires, changeait de ton pour déclarer qu'il s'agissait d'une fusion totale et éternelle de l'Irak et du Koweït, expression utilisée par Bagdad pour décrire sa tentative mal déguisée d'annexion du Koweït.

La rapidité et la brutalité de cette invasion et le complet mépris de la part de l'agresseur pour les normes de conduite internationale sont au cœur même du débat d'aujourd'hui; il s'agit en effet de savoir comment le Canada, à l'instar de ses alliés au sein de la communauté internationale, peut le mieux bloquer toute nouvelle agression de la part de l'Irak et obliger Saddam Hussein à se retirer du Koweït.

Monsieur le Président, point n'est besoin que je vous rappelle, ainsi qu'à la Chambre, que nos forces armées servent depuis des années à favoriser notre politique étrangère et notre politique de défense, surtout pour faire appliquer les mesures que prennent les Nations Unies afin de régler pacifiquement les conflits et confirmer l'inviolabilité des États actuels et de leurs frontières. En effet, la participation du Canada aux opérations sous l'égide des Nations Unies dans cette région remonte à 1949.

C'est pour défendre ces objectifs de longue date que nos navires et nos avions ont été envoyés dans la région du golfe Persique.

La géographie du Canada ne devrait pas, et ne peut pas, nous isoler des événements qui se déroulent sur la scène internationale, même dans un pays très éloigné comme le Koweït dans le golfe Persique, que très peu de Canadiens ont visité ou connaissent. Ce que nous savons, c'est que le Canada, en tant que pays commercial, sera durement touché par les répercussions économiques qu'entraînera la violation flagrante, par l'Irak, du droit international et par l'impact qu'une telle violation aura sur nos partenaires commerciaux. Nous subissons déjà certaines de ces répercussions.

Il est un facteur qui est encore plus important que le commerce et les répercussions économiques. Le Canada est un pays humain et compatissant, un pays qui joue un rôle actif au sein de la communauté des nations. Il s'agit d'une première dans l'histoire de notre pays et je crois que tous les députés de cette Chambre peuvent en être fiers. En tant que Canadiens, nous devons nous rendre à l'évidence que nos forces armées seront peut-être appelées, dans les années 90, à participer à des opérations visant à assurer la paix et la sécurité dans le monde. Beaucoup a été dit et écrit au sujet de ce que l'on appelle le dividende de la paix. Maintenant que la guerre froide est terminée et que les superpuissances commencent à travailler en harmonie, certaines personnes croient qu'il est temps de réduire le dispositif militaire canadien.

M. Brewin: D'accord.

Mme Collins: Je ne suis pas d'accord.

Monsieur le Président, vous savez aussi bien que moi que ce serait une erreur. Le véritable dividende de la paix, c'est que nous pouvons maintenant mieux nous sensibiliser à un monde plus vaste où nous vivons, sans que les relations Est-Ouest soient notre grand sujet d'inquiétude comme elles l'ont été pendant quelques décennies.

Notre réaction témoignera de la maturité de notre société et de notre volonté de promouvoir activement les principes susceptibles de conduire à l'instauration du genre de communauté mondiale que nous voulons pour nous-mêmes et pour les prochaines générations. C'est une responsabilité qui correspond à nos aspirations et à notre vision du monde. Le défi à relever, c'est de retirer ce dividende et d'arriver à faire régner sur toute la planète des relations internationales stables et pacifiques.

Je suis réconfortée de voir que la communauté internationale partage ces aspirations.

Cette communauté, représentée par les Nations Unies, a condamné sans équivoque l'invasion du Koweït par l'Irak. Elle a refusé de reconnaître l'annexion du